Demande de protection: désignation administrateur (art. 492/1, § 1-3 C.C.)

Résumé

Personne à protéger

Khalid Sakou

Nature de la protection

Concerne ses biens Condition: temporaire Incapacité: partielle

Parties du dossier

Parties requérante

INFIRMIERS DE RUE (Association sans but lucratif)

Institutions

INFIRMIERS DE RUE (Association sans but lucratif)

Administrateur(s) proposé(s) des biens

Un professionnel (avocat)

Nom et prénom: Libouton Catherine

Tribunal

Justice de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean

rue du Niveau 7 1080 Molenbeek-Saint-Jean 02 411 57 90

La langue dans laquelle la procédure va se dérouler est le Français

Paiement

Montant à payer: € 22 Mode de paiement: Virement

Numéro de compte bancaire: IBAN BE38 6792 0088 4572

nr BIC: PCHQBEBB

Libre communication: Demande de Khalid Sakou

Contenu de la demande

Partie(s) requérante(s)

INFIRMIERS DE RUE

Déposant: Laure Gelinne

Forme juridique: Association sans but lucratif

Numéro d'entreprise BCE: 0876908803

Adresse: Gheudestraat 21-25

1070 Anderlecht

Belgique

Numéro de téléphone:

Numéro de GSM:

Adresse e-mail: laure.gelinne@idr-sv.org

Personne à protéger

Khalid Sakou

Date de naissance: 20/07/1975 Etat civil: célibataire

Adresse de domicile: Rue de la Perle 3 / 0001

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Belgique

Adresse de résidence: L'adresse de résidence est la même que l'adresse de domicile

Numéro de téléphone:

Numéro de gsm: +32473401435

Adresse e-mail:

La personne à protéger a-t-elle un avocat? Oui: Catherine Libouton

Tribunal

Justice de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean rue du Niveau 7 1080 Molenbeek-Saint-Jean 02 411 57 90

La langue dans laquelle la procédure va se dérouler est le Français.

La personne à protéger peut-elle se déplacer vers cette justice de paix? Oui.

Objet de la demande

Le requérant estime que la personne à protéger est incapable sans assistance ou autre mesure de protection judiciaire de gérer ses intérêts: **en ce qui concerne ses biens**.

L'état de la personne à protéger en ce qui concerne ses biens est: temporaire.

Son incapacité en ce qui concerne ses biens est: partielle.

Vous pouvez indiquer ci-dessous ce que la personne à protéger n'est pas capable de faire selon vous au niveau de la gestion de ses biens :

- · contracter un emprunt
- poser des actes de gestion journalière, notamment les actes relatifs à la gestion des comptes quel que soit leur montant
- de contracter des dettes périodiques
- autres: Monsieur a des difficultés dans la gestion quotidienne de ses biens.
 Et il s'est endetté.

Les raisons de la demande: Monsieur a contracté des dettes de loyer et une dette de crédit à la banque. Il réalise qu'il ne gère plus son argent et ne s'en sent plus capable.

Monsieur est demandeur pour mettre en place l'administration de biens, afin de ne plus agrandir ses dettes.

Il aimerait être épaulé pour rembourser ses dus, avoir la certitude que son loyer, ses charges, etc soient payés, ne plus avoir la capacité de dépenser tout son argents dans des choses futiles. Par la suite monsieur aimerait pouvoir se mettre en projet, et grâce à l'administration de biens économiser pour les réaliser.

La nature et la composition des biens à gérer: Pas de biens immobiliers. Juste la gestions quotidienne de son argent.

Avez-vous des suggestions concernant la nature et la portée des mesures de protection:

Décrivez brièvement les conditions de vie familiale, morale et matérielle (dont la connaissance peut être utile au juge de paix): Monsieur vit seul dans son logement. Ses parents ne vivent pas en Belgique, et est en conflit avec son frère. Monsieur a un handicap moteur et un léger handicap mental.

Il n'a pas de biens immobiliers, et possède peu de bien matériels.

Depuis quelques temps, monsieur dépense tout son argent et n'a plus assez pour manger. Il va tous les jours dans un restaurant social.

Cette situation est pesante pour lui.

Existe-t-il une protection extrajudicaire sur la personne à protéger? **Non**.

Existe-t-il une déclaration de préférence préalable par rapport à un administrateur ou une personne de confiance? Je ne sais pas.

Personnes proches

Pas de personnes proches.

Institutions

Si la personne à protéger est suivie par un service médical et/ou social, vous pouvez ajouter ce service ici.

INFIRMIERS DE RUE

Déposant: Laure Gelinne

Forme juridique: Association sans but lucratif

Numéro d'entreprise BCE: 0876908803

Adresse: Gheudestraat 21-25

1070 Anderlecht

Belgique

Numéro de téléphone:

Numéro de GSM:

Adresse e-mail: laure.gelinne@idr-sv.org

Si une fondation d'utilité publique dispose d'un comité statutaire chargé de la prise en charge de la personne à protéger, vous pouvez ajouter cette fondation privée ici.

Aucune

Si la la personne à protéger est prise en charge par une fondation privée dédiée exclusivement à la personne à protéger, vous pouvez ajouter cette fondation privée ici.

Aucune

Administrateur(s) proposé(s)

Y a-t-il une préférence pour un administrateur par rapport aux biens? Oui, un professionnel (avocat).

Nom et prénom: Libouton Catherine

Personne de confiance de préférence

Y a-t-il une préférence pour une personne de confiance pour la personne à protéger? **Non, pas de préférence**.

Certificat médical

0925_001.pdf

Pièces supplémentaires

Paiement

Toutes les parties requérantes bénéficient d'une aide juridique de deuxième ligne ou de l'assistance judiciaire? **Non**.

Montant à payer: 22,00 €.

Mode de paiement: Virement.

Après avoir soumis la demande, veuillez effectuer un virement avec les informations suivantes:

Numéro de compte bancaire: IBAN BE38 6792 0088 4572

nr BIC: BPOTBEB1

Libre communication: Demande de Khalid Sakou

Après le dépôt de la requête veuillez payer le montant dans les 8 jours sur le numéro de compte bancaire correspondant. Veuillez indiquer les nom et prénom de la personne à protéger dans la communication libre du virement.

Confirmation

Votre formulaire n'est pas encore validée. Ceci n'est pas la version définitive.